

Cueillir la parole de... Ce qu'on connaît bien soi-même

Proposition improvisée
Au séminaire du CFHE¹ "*Les élections Européennes*"

Hamou Bouakkar, *alors Adjoint au Maire pour le handicap, et non-voyant*, venait de dire que le handicap est un écart à la norme, et fait progresser le monde.

Advocacy pourrait préciser : Le progrès sera l'apport de personnes vivant cet écart, et disant aux autres la solution des difficultés créées par leur différence. Avant que leur parole soit reçue, il leur faut la bâtir, y mettre ce que le langage des autres ne disait pas. Compléter la langue est la force de personnes qui ont la même difficulté et la surmontent ensemble. Il faut qu'elles se rencontrent.

Pour qui a eu des difficultés psychiques, et a subi la solitude, les Groupes-d'Entraide-Mutuelle² ont été un espoir mais ne sont pas parfaits. Ils évolueront encore, sans amener les adhérents à se prendre la tête. L'émergence d'un élément de vécu commun et son arrivée dans le langage, une ou 2 notions par rencontre fertile, c'est un réflexe instinctif du groupe. Cela suppose seulement un lieu indépendant de toute domination, et un moment favorable à la confiance.

Beaucoup d'entre eux, ou elles, n'ont qu'un minimum social, *un reste à vivre très maigre*. Il faut donc financer ce lieu, compenser leur situation de handicap qui les exclut des "*collectes de la parole des publics concernés*", et de la démocratie. Quelques "*représentants des usagers*", rarement les aidants, y cueillent le langage qu'ils utiliseront lors des débats décidant du devenir des éclopés.

¹ 28 Mars 2014, [Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes](#) liant Advocacy aux: "*Forum Européen des Personnes Handicapées*", [ONG et instances Européennes](#), Parlement, Commission, Conseil.

² Loi compensation du handicap du 11 février 2005, [arrêté du 13 juillet 2011 : Cahier des charges des GEM](#).

Professionaliser l'entraide mutuelle, en faire une organisation charitable ou médico-sociale, ça évite les naïvetés d'un langage sans chef. L'argent pour la solidarité et l'autonomie devient beurre sur les épinards des autres "missions", cadeau de structures régionales de l'État à l'opérateur local.

Ça contrarierait la gouvernance³ des finances publiques, et la "fongibilité-asymétrique", écritures comptables depuis le budget salaires vers le budget fonctionnement et équipement, ou du budget Santé vers le Médico-social. Ces écritures doivent dire "même dépense au budget général de l'État" pour "même finalité", même "politique publique", but que "le Parlement vérifiera" par "collecte de la parole des usagers et contrôle technique des résultats". C'est l'argent voté pour un besoin public.

La collecte de la parole est un constat dans un lieu, une liste de points de vue forts ou dominants. Facilitons l'effort fait par les pays de l'Union Européenne pour n'oublier personne. Pour entendre la parole des plus fragiles, inventons, avec eux, un lieu ouvert où on ne sera là que si invité par eux.

Autorisons ces publics, déclarés "visés par des actions de l'État", à bâtir leur langage, des projets. Alors comme tout le monde, ils diront les progrès les plus urgents, leurs raisons de se bouger pour la participation de chacun dans ce qui est pour sa santé à lui. Mais eux, d'abord et toujours, il leur faut réunir des alliés, pour demander qu'on tienne compte de tous dans ce qui est pour tous.

Bernard MEILE [Advocacy-France](#) (association nationale d'usagers en santé mentale)

³ [Glossaire de la Loi Organique relative aux Lois de Finances du 1^{er} Août 2011, Guide pratique de la LOLF Chapitre 4](#) Et : [D'une logique de moyens à une logique de résultats \(Forum de la performance\)](#).